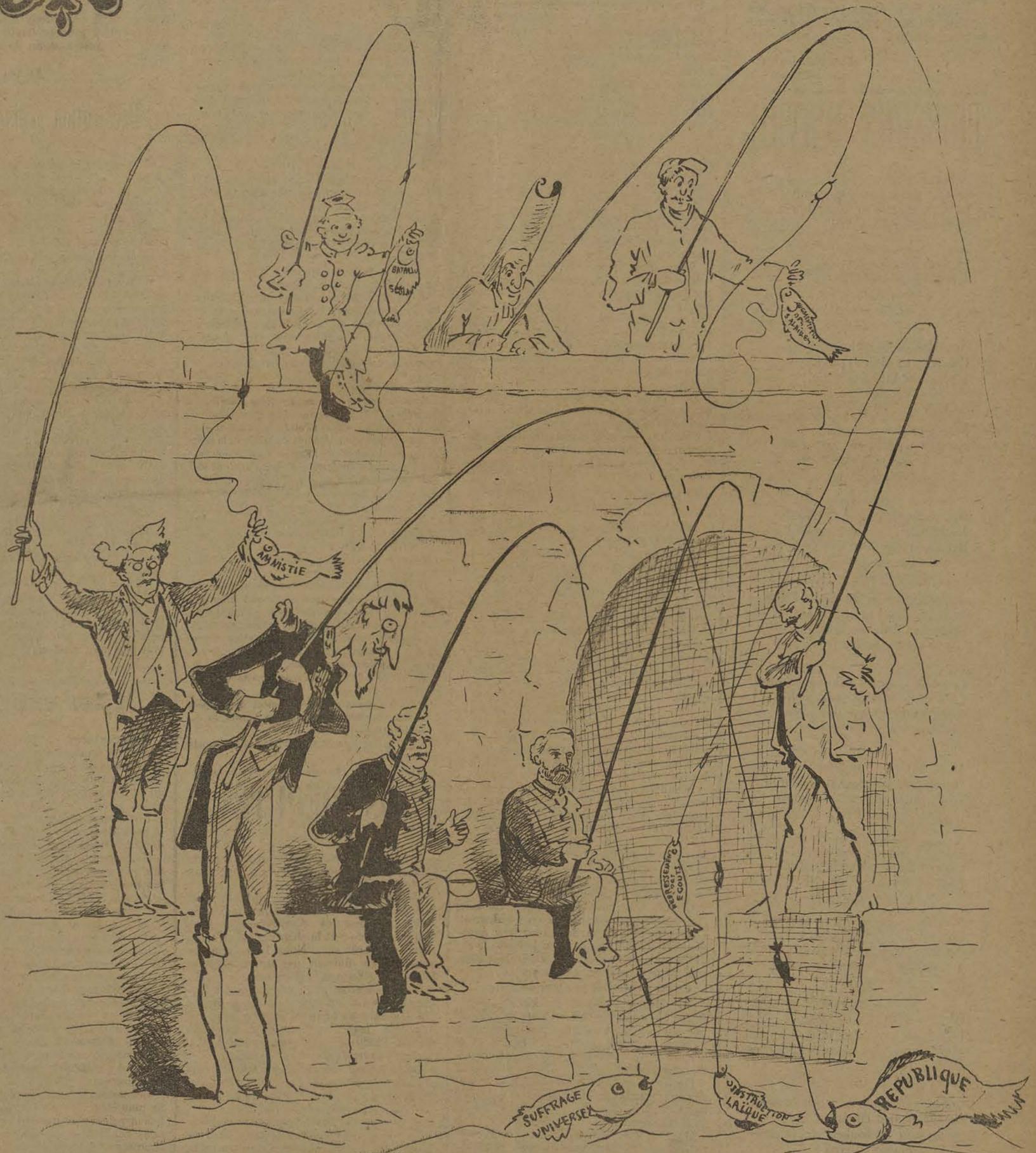


ARONDEUR

10 C^{mes} = LE N^o



POISSONS D'AVRIL

ABONNEMENT :
Un an fr. 5 00
Franco par la Poste
Bureaux
12 - Rue de l'Etuve - 12
A LIÈGE
Rédacteur en chef : NIHIL.

LE FRONDEUR

ABONNEMENT :
Six mois fr. 2 75
RECLAMES :
La ligne » 1 00
Fait-divers . . . » 3 00
Administrateur : A. HERMAN.

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

Le journal le *Frondeur*, à partir du 1^{er} juillet, modifiera son format et les conditions de sa publication.

Il croit donc devoir avertir ceux de ses lecteurs dont l'abonnement expire fin mars ou fin avril, qu'afin de régulariser sa comptabilité, il ne leur fera parvenir par la poste, que des quittances de trois ou de deux mois.

Aussitôt la situation du journal définitivement réglée, les abonnements annuels reprendront leur cours.

L'administrateur,
A. HERMAN.

POISSONS D'AVRIL

Devant l'opinion publique —
Sentant s'allonger... son profil, —
Le roi nous met en République!...
— Poisson d'avril!

Le ministère des jésuites
A ses engagements tient-il?
— Il y donnera quelques suites...
— Poisson d'avril!

Nos députés de sacristie,
Comprenant enfin le péril,
Veulent décréter l'amnistie...
— Poisson d'avril!

Notre système militaire,
Qui ne tient plus que par un fil,
On va le renverser par terre...
— Poisson d'avril!

Impôts sur le pain, la viande?
M. Beernaert, au nez... subtil,
Refuse aux droitiers leur demande...
— Poisson d'avril!

Se convertissant, Monsieur Frère
Rend, dit-on, justice à l'outil,
Et nomme l'ouvrier son frère...
— Poisson d'avril!

Hanssens, jugeant enfin nos maîtres,
Croit qu'un enseignement viril
Ne peut-être attendu des prêtres...
— Poisson d'avril!

Au souvenir de son enfance,
Van Marck, en fronçant le sourcil,
Veut montrer son indépendance...
— Poisson d'avril!

Le vieux parti de la doctrine,
Cessant d'admirer son nombril,
De notre lenteur se chagrine...
— Poisson d'avril!

Notre bon clergé catholique,
Reconnaissant le Droit civil,
A l'appuyer partout s'applique...
— Poisson d'avril!

De nos écoles, les mioches,
Disent, en jetant leur fusil,
Nous aimons bien mieux des brioches...
— Poisson d'avril!

Enfin, à l'époque où nous sommes,
Chacun, fuyant l'intérêt vil,
Se consacre au bonheur des hommes...
— Poisson d'avril!

FREEMAN.

ELECTIONS COMMUNALES.

Plus de six mois nous en séparent encore et, cependant, déjà les commentaires vont leur train. Les reporters, toujours bien informés, comme chacun sait, n'hésitent pas à nous faire connaître, dès aujourd'hui,

quels sont ceux de nos conseillers qui aspirent enfin à jouir des douceurs de la vie privée, — pour laquelle beaucoup d'entre eux étaient si bien faits d'ailleurs, — et, pour un peu, ils nous désigneraient leurs successeurs.

Dans ce *steple-chase* à... la ligne, la palme revient, sans conteste, au correspondant liégeois du plus grand de nos journaux quotidiens, à cinq centimes le numéro.

Sa valeur, comme celle de Rodrigue, ne trouve point d'obstacles, — et d'ores et déjà il nous met complètement au courant des événements électoraux qui se dérouleront devant nous vers le milieu du mois d'octobre.

Ce correspondant modèle, — il doit être au mieux avec M. Magis, — se vante d'être le premier à annoncer que « MM. Poulet et Chantraine ne solliciteront plus le renouvellement de leur mandat ».

Et de fait, — il est le premier. — Espérons qu'il sera aussi le dernier et qu'ainsi sera réalisée la parole de l'Évangile qui n'est pourtant pas toujours celle du journalisme.

Suivant lui, M. Ziane, — non, Ziane ne fait pas ça, — éprouverait le désir de prendre aussi sa retraite. — Plus moyen de rire alors!

Enfin, après deux jours de réflexions... mélancoliques... il se décide à nous plonger dans le deuil le plus profond en nous menaçant de la subite disparition de M. Charles Van Marck, l'auteur, si progressiste jadis, d'un remarquable rapport sur les « moyens de propager l'éducation constitutionnelle » — (sans doute en confiant au clergé le soin de l'introduire dans nos écoles).

Donc, en comptant bien, en voilà quatre et ce n'est pas tout. — « Plusieurs autres de leurs collègues ont, paraît-il, la même intention, » — dit le susdit correspondant mystique et sibyllin qui doit avoir quelque chose de céleste en lui, tant il paraît au courant :

Des mystères secrets que le temps nous réserve.

Là dedans, voyez-vous, mes amis, il n'y a qu'un malheur, c'est que :

« Tout ça c'est d'a copie et rien d'plus ! » Rien, absolument rien, ne prouve que MM. Poulet et Chantraine aient l'intention de se retirer juste au moment où le corps électoral se prépare à renforcer le groupe progressiste de notre Conseil communal.

MM. Poulet et Chantraine ont voté tous les deux contre la rentrée du prêtre dans les écoles, — tous les deux ils ont appuyé le vœu de révision de l'article 47 de la Constitution et ils n'ont rien à craindre du verdict électoral.

Mais il n'en est pas de même de plusieurs autres qui n'ont point encore manifesté l'intention de renoncer à leur mandat, probablement parce qu'ils savent bien que les électeurs sauront se charger du soin de les leur retirer.

N'oublions pas que, parmi les membres sortants de notre Conseil communal, se trouvent MM. Warnant, Neef, Magis, Gérard et Van Marck qui ont fait preuve du doctrinarisme le plus complet en ouvrant d'une part, toutes grandes, les portes de nos écoles au clergé, et en se refusant, de l'autre, à réclamer une extension quelconque du droit de suffrage.

Ceux-là sont certains d'avance de voir leur candidature combattue avec ardeur et nous comprenons parfaitement que quelques-uns d'entre eux aient pris l'avance en déclarant qu'ils ne se représenteraient plus aux suffrages de leurs concitoyens.

Ils sont trop verts et bons pour des gonzats.

MM. Hanssens, Ziane, Renkin, Micha et Anten ont aussi montré vis-à-vis du clergé une faiblesse dont on leur demandera certainement compte et enfin, M. Defize s'est déclaré hostile à toute modification de nos lois électorales.

C'est dans la liste de ces réactionnaires et de ces hésitants que l'on cherchera évidemment au mois d'octobre à apporter quelques modifications.

Quant à MM. Poulet, Chantraine et Stévar, dont les votes ont toujours répondu aux aspirations des vrais libéraux, nous pensons que, loin de songer à se retirer, ils attendent avec confiance le résultat des élections prochaines qui ne pourront que renforcer le groupe progressiste dont ils ont toujours fait partie.

Les électeurs, même censitaires, ont prouvé dernièrement que leur intention formelle était de secouer le joug de la Doctrine.

Ils n'ont pas trop mal réussi. Grâce à l'appoint des électeurs capacitaires, ils sont

absolument certains d'obtenir des résultats plus avantageux encore — et nous ne pensons pas que ce soit au moment d'obtenir la victoire qu'ils renonceraient au combat.

Congrès Libéral Progressiste.

M. Paul Heuse, avocat, avait convoqué, samedi dernier, un certain nombre de progressistes à une réunion destinée à prendre des mesures définitives en vue de participer au Congrès progressiste qui, décidément, paraît en bonne voie de réussite.

Très prochainement une communication générale sera adressée à tous ceux qui, sans s'inquiéter des formules aussi banales qu'idiotes, ne considèrent pas les moindres pas en avant comme : « des sauts dans les ténèbres. »

Il y a là une faute d'orthographe : « Les sots dans les ténèbres » ce sont ceux qui se bouchent les oreilles pour ne point voir, les yeux pour ne rien entendre et qui s'imaginent, qu'en imitant l'exemple des autruches, on évite un danger rien que par l'obstination que l'on met à ne le point regarder.

Cela dit, voici la circulaire que tous nos amis recevront prochainement.

Je ne crois pas commettre d'indiscrétion en annonçant qu'elle sera signée par un grand nombre de notabilités politiques, parmi lesquelles nous avons, avec plaisir, vu figurer les noms de plusieurs de nos conseillers provinciaux et communaux.

Monsieur,

Nous venons vous demander votre adhésion au Congrès libéral progressiste.

La révision de l'article 47 de la Constitution — la réforme démocratique des lois de milice — la séparation des églises et de l'Etat — l'instruction gratuite, laïque et obligatoire — l'amélioration du sort des classes ouvrières, sont des principes que presque toutes les associations libérales du pays ont adoptés ou inscrits dans leur programme.

Ce sont ces réformes qui serviront de base aux discussions et aux délibérations du Congrès.

Il n'est pas à craindre que ce Congrès puisse compromettre, là où elle existe, l'union du parti libéral.

Nous l'affirmons hautement : notre sincère espoir est de ramener, par le Congrès, l'accord entre tous les libéraux. Nous nous adressons, — individuellement, — à ceux qui partagent nos sentiments démocratiques, nous les convenons à étudier en commun les solutions qu'il convient de donner aux questions indiquées ci-dessus, et à chercher à les faire prévaloir dans les associations dont ils sont membres.

Ces idées seront plus longuement développées dans une conférence que donnera M. Janson, le... Veuillez y assister.

Recevez, Monsieur, l'assurance de nos sentiments dévoués.

NOS DÉPUTÉS.

Nous n'avons pas souvent l'occasion de les louer. Saisissons donc, par ses deux cheveux, celle qui se présente.

MM. Hanssens et Neujean ont, par leurs interpellations, démontré jusqu'à quel point d'avachissement et d'avisement nous sommes tombés; et la dégringolade n'a pas l'air de s'arrêter: — Nous irons jusqu'au bout, et nous finirons par être la honte et la risée de l'Europe tout entière.

C'est chez nous que l'antique devise doctrinaire: « Le roi règne et ne gouverne pas », s'étale en plein et montre au grand jour des maladies honteuses que l'on n'avait l'habitude de traiter jusqu'à présent qu'en secret, même en voyage.

Le roi règne, en effet, mais nous osons espérer pour lui qu'il n'est aucunement responsable du gouvernement dont, en ce moment, nous subissons l'outrage.

Il conservera probablement dans l'histoire, si jamais l'histoire daigne s'abaisser à s'occuper de nos platitudes, le titre aussi peu enviable que justement mérité de roi de carton, que la population de Bruxelles lui a jadis appliqué.

Quant à nos ministres, ils sont, comme l'a dit M. Bara, dans un jour de franchise, les Polichinelles du clergé.

Le roi des belges, le seul, le vrai, celui qui se met au-dessus des lois, ne connaît aucune autre autorité que celle de son bon plaisir, se rit de la Constitution et décide en dernier ressort, c'est M. Gautier, administrateur de la sûreté publique.

Magistrature, gendarmerie, police sont placées sous ses ordres. Lui seul commande, dirige, expulse et ceux qui sont prétendument chargés de défendre nos intérêts vont chez lui prendre le mot d'ordre et s'inclinent devant ses volontés.

Le czar, en Russie, n'est pas aussi puissant, — et nous sommes heureux de constater qu'au milieu de l'aplatissement général, MM. Hanssens et Neujean n'ont pas hésité à flétrir, comme il convenait, les ignobles pratiques de ceux dont nous subissons le joug jusqu'au jour prochain où le dégoût public fera justice enfin de toutes ces turpitudes

ALFRED HERMAN.

Déclaration ministérielle.

Chose que l'on n'avait jamais entendue en aucun pays, — M. De Volder, vient de faire à la Chambre des représentants l'incroyable déclaration suivante :

« On ne peut exiger, en définitive, que les arrêts de la Justice soient universellement respectés! »

Et M. De Volder est ministre de la justice!!!

Il faut qu'il possède à un haut degré le sentiment de son indignité pour avoir l'audace de lancer à la tête de nos législateurs un aveu aussi dénué d'artifice.

Et il faut qu'il soit bien certain de la servilité de sa majorité pour oser, — sans reculer ainsi à toutes les idées du Droit que nous nous étions faites jusqu'ici.

Le parti clérical a donc absolument perdu toute notion de droit, de justice et d'honneur pour avoir eu le toupet d'applaudir des paroles qui devraient immédiatement conduire leur auteur à la cour d'assises.

Où donc étais-tu, Demare I^{er}, toi qui déclarais si fièrement que tu ne tolérerais plus aucune atteinte au respect des lois ?

Le ministre de la Justice lui-même, et il sait à quoi s'en tenir, puisqu'il tient la queue de la poêle, affirme qu'en Belgique les lois peuvent être méprisées par le premier venu sans qu'il commette un délit, et tu ne sévis pas !

Où sont tes foudres de guerre ?

Réprimeras-tu les licences de nos maîtres? Ou bien, — comme nous nous l'imaginons facilement, — n'es-tu hautain devant les petits que pour avoir l'occasion d'être d'autant plus plat, vis-à-vis des puissants ?

A. H.

Ça et là.

Nos maîtres. — L'exemple se propage et c'est du haut en bas de l'échelle sociale que nous avons à supporter l'outrecuidance des tyrans au petit pied qui s'imaginent qu'ils n'ont qu'à commander pour se voir obéis.

Nos ministres interdisent dans les gares la vente des journaux qui ne s'extasient pas devant leurs mérites extraordinaires.

Voici maintenant que les administrateurs des tramways défendent aux locataires de leurs aubettes d'étaler le *Frondeur*.

Et cela parce que nous avons eu l'outrecuidance extrême de trouver que les constructions encombrantes, mais abominables, qu'ils déposent sur nos places publiques manquent absolument de goût, de style et de toute espèce de semblant d'architecture!

Cependant nos places publiques et nos boulevards sont bien à nous, — le terrain sur lequel ces aubettes sont construites nous appartient — et la seule chose que nous ne comprenions pas c'est que le Conseil communal permette à des gens qui jouissent de privilèges exorbitants de s'ériger en censeurs et d'interdire la vente de n'importe quel journal.

Ces messieurs nous exploitent de toutes les manières, ils nous font payer cinq ou six fois la valeur des services qu'ils sont censés nous rendre, — (comparez les tarifs des tramways de Paris à ceux de Liège, puis vous m'en direz des nouvelles,) et, non contents de cela, ils voudraient encore régenter la Presse et nous empêcher de les blâmer quand l'occasion s'en présente!

Allons donc! c'est peu nous connaître et le *Frondeur* en a vu bien d'autres.

Ce ne sont pas les ukases ridicules de ces messieurs du tram Est-Ouest qui nous empêcheront de dire notre façon de penser et, puisque nous avons pour but de fronder les abus, nous fronderons les leurs, toutes et quantes fois cela nous conviendra.

Liège-mondain 1887, revue en une prolonge et deux peintures. Tel est le titre d'une revue en deux actes plein d'humour, écrite et débitée avec autant de tact que d'esprit. C'est la Meuse qui nous révèle ce secret des aristos. Ces deux actes ont été joués rue des Dominicains, dans un hôtel de la haute.

C'est une satire aimable de quelques salons et de quelques bons types de notre ville.

Du moment que les boudinés et les efflanqués se mettent à se blaguer eux-mêmes, et à trouver qu'ils sont effectivement de bons types, le Frondeur n'a pas le droit de les accabler davantage.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos lecteurs que le volume des œuvres choisies de Henri Peclers sera illustré du portrait de l'auteur, gravé à l'eau-forte par M. A. De Witte. Ce sera un régal littéraire doublé d'un régal artistique.

Voici en quels termes le *Moniteur* rend compte des deux interpellations faites à la Chambre par M. Hanssens :

Après avoir entendu et discuté deux motions d'ordre présentées par M. Hanssens, la Chambre a continué la discussion du budget de l'intérieur....

C'est ce qui s'appelle faire court et bon. Puis cela a l'avantage de ne pas être compromettant, tout en étant très précis.

Deux motions d'ordre, c'est mathématiquement rapporté et il doit nous suffire de connaître qu'il n'y en avait pas trois.

Quant à savoir quelles étaient ces deux motions, cela ne vous regarde pas. Et dire que c'est ainsi que se font presque tous les procès-verbaux officiels.

Bougre de bougre disait un grand seigneur à son domestique, de Saint-Aubin, tu sens encore le genièvre.

— Moi?
— Oui.
— Mille pardons, mon maître, c'est moi qui l'ai bu, le genièvre, et c'est vous qui le sentez.

La cavalcade de dimanche est sortie malgré l'inclemence du ciel qui s'était fourré le doigt dans l'œil, pour la circonstance, en oubliant de faire fonctionner le soleil des gueux qui se trouve toujours si fidèlement à son poste lorsqu'il s'agit d'une fête libérale.

On aura donc rigolé ferme dans les saris, bien que la *Gazette de Liège* ait fait des risettes à tous.

Ceux qui n'ont pas dû rigoler ce sont les malheureux collecteurs que leur tâche forçait cependant à patouger sans cesse dans les rigoles.

C'était lamentable et pourtant tous y allaient avec un entrain endiablé; c'était à qui rapporterait le plus et les sollicitations se suivaient et se renouvelaient avec une persistance que la pluie seule parvenait à égaler.

Nous adressons nos plus chaleureuses félicitations à tous ceux qui ont participé à cette cavalcade, qui aurait été on ne peut plus réussie, si les cataractes du ciel n'avaient pas déversé une telle quantité d'eau.

On reprochait dernièrement à M. Thonissen d'avoir fait des nominations de bourgmestres, absolument empreintes de l'esprit de parti.

Nous n'avons pas la moindre intention de prendre ici la défense de M. Thonissen, dont les semblants d'impartialité ne nous ont jamais trompés.

Mais enfin, il faut rendre justice, même à ses adversaires, et la position de M. le ministre est parfois bien difficile.

Ah! s'il n'avait à s'inquiéter que des exigences des cléricaux? Il aurait un moyen bien simple de contenter sa majorité.

Mais c'est que les doctrinaires eux-mêmes s'en mêlent, et alors les difficultés commencent.

Quand on voit des représentants — libéraux — intriguer de concert avec les calottes les plus invétérés pour empêcher la réélection d'un bourgmestre connu pour ses opinions progressistes, on ne doit plus s'étonner de l'embarras du ministre.

Et ne croyez pas que nous inventions.

Pour ne citer qu'un seul exemple, nous donnerons celui de M. de Macar, représentant libéral de Huy qui a fortement intrigué dans les bureaux du ministère cléricale pour faire échec à un bourgmestre de nos amis, à la seule fin de faire nommer à sa place, un homme mi chair mi poisson, dont la candidature était suffisamment définie par l'empressement avec lequel les nobillons de l'endroit se mettaient à la recommander.

Et dire que le dit M. de Macar a eu le toupet, aux dernières élections législatives, d'aller mendier sa voix au bourgmestre qu'il avait essayé, vainement, de faire éliminer? — Ah! s'il était venu chez moi!...

On s'étonne après cela que même dans nos campagnes, on soit dégoûté de la politique — émasculée — de nos hommes d'Etat doctrinaires!!!

Eloquence sacrée. — Le curé d'Amay a prononcé, il y a quelques jours, l'éloge funèbre d'un de ses paroissiens. Il l'a terminé par ces mots:

Il a vécu de la vie des justes.
Pour mourir en saint.

S'il se fut agi d'une jeune fille, le curé aurait dû modifier ainsi sa phrase:

Elle a vécu de la vie des vierges,
Pour mourir en sainte!

Trois proverbes:
La parole est en argent et le silence....
endort.

Il ne faut pas faire de la cécité, vertu.

L'oisiveté est l'amer de tous les vices.

Nos bons villageois.

SONNET

Avril! — Le campagnard naïf ferme sa Bible,
Car les premiers bourgeois vont inonder le sol
D'un tas de faînés armés d'un parasol,
Et cachant leur laid sous un feutre impossible

Toi, qui de leur sarcasme est l'ordinaire cible,
Tu reçois cette engeance et... sans commettre un vol,
Tu sais louer la grange au prix d'un Entresol.
— Ils blaguent, mais en vain — tu restes impassible.

Ce sont des mécréants, des gens sans foi ni loi,
Ils tiennent des propos de fort mauvais aloi
Et la perversité dans leurs regards pétille.

Mais toi, bon paysan, sans jamais t'effrayer,
Tu vois boire tes vins et courtoiser ta fille,
Car propos, vins et fille... il devront tout payer.

ERAL.

Coups de Fronde.

Savez-vous qu'un très grand nombre des flamands qui arrivent à Liège, sans connaître la langue du pays, tombent promptement dans le vice et la misère?

La misère! je comprends. Qui n'y tombe pas dans une certaine mesure, par le temps qui court? N'est-il, du reste, pas écrit que la vie est une vallée de misère? Passe donc pour la misère!

Mais le vice?
Songez-y bien. C'est très grave. Cela tendrait à prouver tout simplement qu'un flamand, qui ne sait pas le wallon, est destiné au vice en général, — ce qui comprend tous les vices en particulier. — C'est ce à quoi n'ont probablement pas réfléchi les flamands qui ont écrit, — en français, — la pancarte que j'ai sous les yeux.

Cette pancarte émane de la « Vlaamsch Genostchap. — Luik Buerenberg. » Buerenberg me plaît. Au moins maintenant il y aura, pour les touristes qui viendront à Liège avec un alpenstock, un nom à marquer sur celui-ci. Ce sera un nom, — harmonieux, — à ajouter à ceux qu'un loustic bruxellois, partant pour la Suisse, avait gravés sur son bâton: Treurenberg, Aremberg, Caudenberg, Cantersteen.

Buerenberg, — la montagne de Bueren, — aura sa place dans l'histoire. C'est là qu'a été faite cette découverte immense: la cure de l'anarchisme par le flamand. La « Vlaamsche, etc. » a pour but de soustraire les flamands, — et les flamandes, j'espère, — aux menées anarchistes, de les empêcher de fréquenter les sociétés et les meetings anarchistes. Et le remède agit si bien, c'est le manifeste qui parle, qu'aucun des 3000 membres de la société n'a pris part aux troubles de Mars. Il est vrai que, comme le même manifeste porte à 40.000 le nombre des flamands établis à Liège, il en restait encore, — l'an passé, — 37.000 pour faire grève. Ce sont ces 37.000 que nous, wallons, nous devons secourir.

Comment?
Ah! en prenant des billets d'une tombola. Nous allons avoir la loterie du Congo; nous avons déjà la loterie flamande.

Eh bien! au diable la tombola! Je crois être aussi charitable, aussi humain que n'importe qui. Mais nous ne l'avons pas appelée, nous, cette invasion de flamands! S'ils ne laissent pas chez eux les trois quarts de la richesse publique passer dans les mains des convents, ils ne viendraient pas ici... s'exposer au vice et à l'anarchisme.

Il n'y a qu'un moyen de m'adoucir: que les directeurs de Buerenberg s'engagent à n'apprendre à lire le français à leurs élèves que dans le *Fron leur* exclusivement! Alors, je prends un billet de 50 centimes. Sinon... zut! — comme on dit à la cour.

Et dire que les signataires du papier que je viens d'écrire me prient d'agréer d'avance l'expression de leur haute estime, de leurs sentiments distingués et de leur profonde gratitude!

D'où je conclus que, — à Buerenberg, — la haute estime et la profonde gratitude ne sont pas des sentiments distingués.

Tout ça n'empêche pas que « Endrack mack mack! »

CONCERT RUSSE.

Répondant à la gracieuse invitation que nous avait adressée la commission du Cercle musical russe, nous nous sommes rendu au concert de mercredi.

Un concert russe... Ce titre annonçait une musique spéciale, et une exécution empreinte d'une certaine couleur locale... Au besoin, on aurait pu endosser les costumes de *Fatinitza*... Pas du tout! Nous avons entendu pendant deux heures une musique étrange dont une analyse rapide nous a révélé les secrets. Voulez-vous de la musique russe? Voici la recette. Vous prenez une phrase musicale quelconque, commençant par une note du registre le plus élevé possible et se terminant par une note bien grave, vous répétez cette phrase cinq ou six fois de suite avant de la remplacer par une autre du même genre et pour laquelle vous employez le même procédé. Cela doit durer cinq minutes pendant lesquelles l'accompagnateur agite nerveusement toutes les touches du piano. Veillez à ce que l'oreille soit suffisamment agacée. La fin doit arriver comme la mort, au moment où l'on y songe le moins. Vous avez un morceau russe.

Un de nos voisins a trouvé qu'il y avait une autre recette. Je la donne pour ce qu'elle vaut: Vous prenez un chapeau haute-forme. Vous y mettez une gamme, suffisamment de dièses, beaucoup de bémols, et surtout des croches et des triples croches. Vous agitez vivement. Vous retirez les notes au hasard, vous les collez sur une portée. Vous avez un morceau russe...

Je dois dire que deux russes ont fait les frais du programme: Cui et Borodine. La première partie du programme comprenait six morceaux, trois de Cui et trois de Borodine. La seconde en comprenait six également, mais pour changer, il y en avait trois de Borodine et trois de Cui. Le programme ne manquait donc pas de variété.

Pour ce qui concerne l'exécution, voici le moyen d'arriver à un certain succès. Vous collectionnez de jolies demoiselles, de jolies dames, de jolies toilettes. A côté, vous mettez passablement d'habitillés noirs avec une écharpe tricolore sous le premier vêtement. Vous prenez un directeur sachant très bien frapper du pied, des solistes très sympathiques, un auditoire qui vient à l'œil, et le tour est joué.

AUTRE CONCERT.

Avez-vous lu, dans la *Meuse* de jeudi, le compte-rendu du concert de la Société militaire? Non? Vous avez eu tort. Moi, la prose de M. Ed. Van den Boorn me fait toujours rire, et je m'en fourre jusque-là, après le café, au risque d'en avoir une indigestion.

Quant à la Société militaire, elle est bien heureuse d'avoir invité M. Van den Boorn, cet éminent reporter aux longs cheveux, comme eût dit Homère. Grâce à lui le public sait que:

« Les arts, et en particulier l'art musical, sont tenus en haute estime à la Société militaire. Aussi le talent vocal ou instrumental, ainsi que les essais musicaux de ceux qui cherchent à dérober le feu du ciel pour en animer leurs œuvres imaginatives, y trouvent-ils de justes hommages et de légitimes encouragements. »

Avouez que voilà un singulier monde! On encourage ceux qui cherchent à dérober... J'appelle la police. C'est à se croire dans une forêt de Bondy. Et que déroberont-ils, s'il vous plaît? Le feu du ciel! Lequel? Le tonnerre, les éclairs, les étoiles, le soleil ou la lune? J'opine pour la foudre. Elle fait du bruit, et nous sommes en matière musicale. Il est vrai que pour le vulgaire, la lune se permet parfois pareille fantaisie....

C'est égal, si à la société militaire, on se met à dérober la lune, qu'on ne le fasse pas avec les dents.

« Le concert a été ouvert par l'excellent corps de musique du 10^e régiment d'infanterie. Ce corps de musiciens, conduit et stylé par M. Walhain, dont nous avons eu plus d'une occasion de signaler le rare mérite, a d'abord exécuté la *Marche internationale* de M. Radoux, dans laquelle, comme on sait — (pourquoi nous le dire alors?) — différents airs nationaux apparaissent tantôt isolément, tantôt subitement entrelacés. »

Fil! Les polissons! Et en public encore! Non, vous ne vous imaginez pas l'abondance des matières qui se trouvent dans ces quelques lignes. Réfléchissez-y:

L'ouverture du concert, le corps de musique du 10^e régiment, l'éloge des musiciens, celui de M. Walhain, celui de M. Radoux, du lecteur lui-même, des apparitions d'airs rendus visibles par M. Radoux, puis des airs seuls, non, isolés, et enfin, des airs entrelacés. Ouf!

Je passe au violoniste. Ecoutez: « Sa qualité de son, si elle peut encore accroître quelque peu son ampleur est pure, veloutée et très flatteuse. »

Non, Herman, je ne veux pas faire de réflexions.

« L'on sent qu'on est en présence d'un artiste chez lequel ses réflexions propres, fondées avec les conseils du maître, tendent déjà à donner au talent du jeune virtuose un caractère individuel et avec lequel le

monde musical aura à compter dans un avenir prochain. »

Des réflexions fondées? Et un monde musical qui compte? Faut que j'aie vu ça. Enfin, nous rapporte l'éminent publiciste à la longue chevelure, le musicien:

« Nous a également soumis ses essais de composition et ses morceaux, qui font partie de plusieurs suites de tableaux qui sont sous presse chez l'éditeur Novello, à Londres, et dont ceux joués ici portent les titres d'*Appasio muto* et de *Romanzetta* (regrets), nous semblent faire luire encore un riant horizon aux yeux de l'artiste dont le magnifique talent vient de recevoir le premier baptême en Belgique. »

Des morceaux faisant partie de tableaux sous presse à Londres et qui sont joués, voilà déjà quelque chose de curieux! Mais nous raconter que ces morceaux de tableaux font luire un horizon riant... aux yeux de l'artiste (où serait-ce, s'il luisait ailleurs)? je crois que c'est se f... de nous.

Franchement, les artistes éminents qui se sont fait entendre à la Société militaire méritaient un autre éloge.

G.

Boîte aux lettres.

Un de nos lecteurs nous demande si « *La Populaire*, » la société coopérative qui s'installe actuellement dans notre ville, a eu recours à l'adjudication publique, pour faire effectuer les travaux d'appropriation au local de la place Verte.

Nous l'ignorons absolument, mais nous devons déclarer que nous n'avons trouvé, dans aucun journal, d'avis annonçant une adjudication.

Il est possible cependant que l'on ait eu recours à une adjudication restreinte, c'est ce que notre lecteur pourrait facilement savoir en s'adressant à l'administrateur délégué de « *La Populaire*. »

Communications.

Lundi 4 avril 1887, à 7 1/2 heures, salle Sadzot, place du Paray, à Lize-Seraing, conférence contradictoire.

Orateurs: MM. le pasteur évangéliste de Lize-Seraing et Remy fils, secrétaire de la Libre-Pensée de Liège.

Sujet: *La religion, le peuple et le gouvernement.*

CASINO GRÉTRY

Bur. 6 1/2 h. — Rid. 7 1/2 h.

Dimanche 3 Avril 1887

Grande Fête de Bienfaisance

organisée par le

CERCLE DAGRÈMENT

Au profit des familles des victimes de la catastrophe de Quaregnon.

Tâté l'Perriqui

Comédie-vaudeville en 3 actes par E. Remouchamps.

LI BLEU-BIXHE

Comédie nouvelle en 3 actes par H. Simon.

A 10 heures, Grand Bal.

PRIX DES PLACES:

Réservées, fr. 2,50; Premières, fr. 1,80; Galerie, 1 fr.

Lundi 4 avril, à 8 heures du soir, au Théâtre Molière, 13, rue de l'Ouest, grande soirée.

Intermède

Par le jeune Cercle Symphonique du Royal Lion Belge, sous la direction de M. Goulet, artiste musicien: M^{lle} M. L.; M^{lle} G. S.; Van Essen; Bure; Costermans; Françoisy; J. Giron, amateurs et le petit Nissen, piston solo de la Jeune Symphonie.

Couhenire ès Siervante

Comédie en 3 actes, mêlée de chant, de MM. H. Baron et H. Aertz de Liège.

Théâtre du Pavillon de Flore

Propriété Ruth

Bur. à 6 1/2 h. — Rid. à 7 0/0 h.

Dimanche 3 Avril 1887

Représentation extraordinaire avec le concours de M^{lle} Lardinois, de l'Opéra-Comique de Paris.

Le Droit du Seigneur, opéra-comique en 3 actes, paroles de Burani et Boucheron, mus. de Vasseur. *Lischa et Fritschon*, opérette en 1 acte. *Edgard et sa Bonne*, comédie-vaudeville en 1 acte.

TENTURES POUR DEUIL

Décoration de Chambres mortuaires. Garnitures de cercueils.

Adelin MOTTE

Liège, rue des Clarisses, 17, Liège

CHŒSELS, ce plat succulent et si apprécié des Bruxellois, sera servi tous les jeudis, à 7 heures du soir, Cave de Munich, place du Théâtre.

Liège. — Imp. E. Pierre et frère, de rue l'Etuve, 12

Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie

F. Deprez-Servais

BREVETÉ DU ROI
29, Rue de la Cathédrale, 29
VIS-A-VIS DE L'ÉGLISE S-DENIS, LIÈGE

Dernière nouveauté: **MONTRES SANS AIGUILLES.** Montres en acier brut, émaillé, chrysothème, à jeu dit *Roulette à boussole* (pour touristes et voyageurs), à cadran lumineux visible la nuit, à seconde indépendante. Chronomètre et Répétition pour docteurs et chimistes. Pendules en cuivre, marbre et bronze artistique. Régulateurs. Réveils et Horloges avec oiseau chantant les heures. Pendules-Médailles à remontoir, système breveté appartenant à la maison. Montres-Thermomètres, etc., etc., etc.

BAROMÈTRES MÉTALLIQUES PRÉCISION GARANTIE

Bijoux riches et ordinaires. Broches, Bracelets du meilleur goût, Bagues et Dormeuses montées en perles fines, en diamants, brillants, saphir, émeraudes, turquoises, etc., pour cadeaux de Fête, fiançailles et de Mariage. Orfèvrerie. Couverts d'enfants. Timbales d'argent et Hochets, et Argentiers de table.

Bijoux et Pièces d'Horlogerie sur commande

RASSENFOSSÉ-BROUET

26, Rue Vinave-d'Ille, 26

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE

SEUL REPRÉSENTANT

MIGRAINE

Les granules du Dr JUAREZ constituent le remède souverain des affections qui affligent la femme à certaines époques: Migraine, Coliques, Maux de reins, Estomac, Suppressions, etc., S. O. le S. Seul dépôt à Liège, Ph. de la Croix Rouge de L. BURGERS, 15, Pont-d'Ille.

IMPUISSANCE

Les affections du système Cérébro-Spinal, telles que la débilité, l'impuissance, la dépression mentale, le ramollissement du cerveau, les pertes séminales, résultant de l'abus des liqueurs et des plaisirs excessifs sont guéries en peu de semaines par les pilules du Dr LOUVET, à francs le flacon. Ph. de la Croix Rouge de L. BURGERS, 15, Pont-d'Ille, Liège.

Félix SCHROEDER

PLACE VERTE, 24, PRÈS DU BODÉGA

Cigares très recommandés: Le Vainqueur, 6 pour 50 cent.; Félix Arnau, 10 cent.; Bibelets du Diable, 15 cent. pièce.

Grand choix de cigares importés directement de la Havane et cigarettes de tous pays.

GROS & DÉTAIL
IMPORTATION - EXPORTATION

Maison Joseph Thirion, mécanicien

Délégué de la Ville à l'Exposition de Paris

3, Place Saint-Denis, 3, à Liège.

Machines à coudre de tous systèmes. Véritables FRISTER et ROSMAN, garantie 5 ans. Apprentissage gratuit. Atelier de réparations, pièces de rechange, fil, soie, aiguilles, huile et accessoires.

Lecteurs! si vous voulez acheter un parapluie dans de bonnes conditions, c'est-à-dire élégant, solide et bon marché, c'est à la Grande Maison de Parapluies, 48, rue Léopold, qu'il faut vous adresser. La maison s'occupe aussi du recouvrement et de la réparation. La plus grande complaisance est recommandée aux employés même à l'égard des personnes qui ne désirent que se renseigner.

SPÉCIALITÉ:

MALADIES DE LA PEAU

et maladies syphilitiques

Docteur DU VIVIER

Liège, 12, rue d'Archis, 12, Liège

CONSULTATIONS DE MIDI À 2 HEURES

MUSIQUE

Le COMPTOIR DE MUSIQUE MODERNE vient d'entreprendre la publication d'une collection nouvelle de morceaux de piano à bon marché, d'un bon marché exceptionnel.

Le prix du cahier de cinq à dix morceaux est de fr. 1-50. Le prix du morceau séparé est de 50 centimes. Le format est agréable et l'impression des plus soignées. La collection se compose jusqu'à ce jour de six cahiers, contenant 39 morceaux choisis, distribués suivant la force de l'exécutant.

Edition populaire de

LES MISÉRABLES

par Victor Hugo

2 livraisons à 10 cent. par semaine

Les 2 premières sont distribuées gratuitement

Agence Générale pour Liège

Librairie D'HEUR

21, rue Pont-d'Ille, Liège

Grande Brasserie Anglaise

DE

CANTERBURY

PALE-ALE LIGHT-PALE-ALE IMPÉRIAL-STOUT

Bières en Fûts. — Bières en Bouteilles.

Agence dans toutes les villes de la Belgique

IMPORTATION — EXPORTATION

ENTREPOT, CAVES, GLACIÈRES

RUE CHAPELLE-DES-CLERCS, 3, LIÈGE

MAISON DE DÉGUSTATION

Rue Cathédrale, 57, LIÈGE

Consommations des 1^{res} Maisons Anglaises, Françaises et Belges

Filets — Côtelettes — Viandes Froides



J.-D. HANNART & C^{ie}

MANUFACTURE

DE

CHAUSSURES

8, Mosdyk, Lierre

Seule Fabrique qui chausse le client directement.

Maisons de vente à fr. 12-50

LIÈGE

22, rue de l'Université, 22

ANVERS

7, rue Nationale, 7

BRUXELLES

33, rue de la Madeleine, 33

LES RÉPARATIONS SE FONT AU PRIX COUTANT INCROYABLE!

MAISON

DES

TROIS FRANÇOIS

RUE LÉOPOLD

(près de la place Saint-Lambert)

Immense choix de Chapeaux

POUR

PREMIÈRE COMMUNION

3 FR. 60

au choix.

Seule succursale en Belgique

Maison centrale

Rue Neuve, 56, BRUXELLES

CRÈMERIE de la SAUVENIÈRE

Boulevard de la Sauvenière

ET PLACE SAINT-JEAN, 26, LIÈGE

Etablissement de premier ordre situé au Centre de la Ville, (près le Théâtre Royal.)

A la Ménagère

Victor MALLIEUX

FABRICANT BREVETÉ

Maison de vente, rue de la Cathédrale, 3

Atelier de Fabrication, rue Florimont, 2 et 4

FABRIQUE SPÉCIALE DE POÊLES, FOYERS ET CUISINIÈRES de tous genres et de tous modèles. — Ateliers de réparations et de placements de poêles et sonnettes. — Serrurerie et quincaillerie de tous pays. — Coffrets à bijoux en fer et en acier inécorables. — Articles de ménage, au grand complet. — Cages, volières, jardinières, corbeilles en fer et jonc. — Cuisinières à pétrole perfectionnées. — Treillages de toutes espèces pour poutilliers. — Lits et berceaux en fer.

La Maison est reliée au téléphone.

Inventeur des POÊLES pour trains et tramways, système perfectionné, employé sur les lignes Liège-Jemeppe et Liège-Maastricht.

HOTEL des DEUX FONTAINES

Café Restaurant

LIÈGE, rue Haute-Sauvenière, LIÈGE

T. PAPY

Cuisine bourgeoise. — Dîner à la carte et à prix fixe. — Billard nouveau système Victor Neuville, breveté; bandes éclair perfectionnées.

Téléphone à la disposition des clients.

SALON DE SOCIÉTÉS

HOTEL RESTAURANT DU CAFÉ RICHE

Place Saint-Denis

François KINON

DINERS, depuis FR. 1-50, FR. 2 et au-dessus

ET A LA CARTE

Potage	Fr. 0.20
Bouillon	" 0.20
Tête de Veau Vinaigrette	" 0.60
Roabeef, pommes et légumes	" 0.75
Gigot, pommes et légumes	" 0.75
Givet de lièvre	" 0.75
Filet aux pommes	" 1.00
2 Côtes de moutons, pommes	" 1.00
Tête de veau en tortue	" 1.25
1/4 Poulet de Bruxelles rotti	" 1.00

GRIVES; PERDREAUX, BÉCASSES ET BÉCASSINES
Huitres de Zélande et d'Ostende

Salons pour Noces et Banquets

MUNICH, PALE-ALE ET SAISON

Vins vieux des premiers crus

On parle Anglais, Hollandais et Allemand.